

Agent en soutien aux élèves en milieu défavorisé - Mesure 15021, volet 3



Contexte : La pandémie a touché le système de l'éducation et, les répercussions semblent plus importantes chez la clientèle vivant des situations de vulnérabilité, notamment les élèves issus de milieux défavorisés (MD). Pour éviter que se creusent davantage les écarts de réussite entre les élèves de MD et ceux de milieux favorisés, le ministre a identifié, parmi les priorités du Plan de relance pour la réussite éducative 2021-2022, l'urgence de travailler au renforcement du lien école-famille. Afin de soutenir le réseau dans ses interventions visant à consolider ce lien, une mesure budgétaire a été allouée aux écoles en MD.

Ce volet permet l'embauche d'agents de soutien consacrés au renforcement du lien entre l'école et la famille. Ces agents de soutien permettront de créer et de consolider les liens entre l'école et la famille, dans le but de tisser un filet de protection autour des jeunes issus de milieux défavorisés et présentant des facteurs de vulnérabilité.

Intentions de la mesure

La place des parents et de la famille se trouve au cœur de la réussite des élèves. Leur engagement représente un facteur déterminant de la persévérance scolaire et de la réussite des élèves. Cet engagement peut prendre diverses formes, dont la collaboration école-famille. Avec la pandémie, l'engagement parental a été mis à rude épreuve dans bien des familles, notamment celles vivant des situations de vulnérabilité. Cette réalité pourrait avoir affecté la collaboration entre certaines familles et le personnel scolaire.

L'embauche d'agents en soutien pourrait prendre la forme de personnes-ressources mises à la disposition de l'école, la famille et la communauté en vue d'apporter son soutien dans le maintien d'une collaboration. Ainsi, les agents seront appelés à appuyer les familles dans leur engagement parental. Ils pourront également travailler avec le personnel des écoles pour le guider dans le maintien du lien de confiance, en collaboration avec les organismes du territoire.

But

Diminuer l'écart de réussite entre les élèves de MD et ceux de milieux favorisés en intervenant auprès des élèves dont le parcours scolaire pourrait souffrir de l'absence d'un lien positif école-famille.

Objectifs

Renforcer le lien école-famille en intervenant auprès des familles et du personnel de l'école.

Faire appel aux partenaires de la communauté pour favoriser ce lien et créer avec l'école un filet de sécurité autour des familles.

Clientèle ciblée

- Les familles plus éloignées de la culture scolaire;
- Les familles moins bien outillées.

Conditions favorables au déploiement de la mesure

Établir des ponts entre les familles et l'école et renforcer ce lien implique la mise en place de certaines conditions, dont voici des exemples :

- **Prioriser les élèves et les familles :** Créer un lien de confiance et l'entretenir demande du temps. Il faut donc se donner les moyens nécessaires pour prioriser les familles à joindre.
- **Favoriser la concertation entre les acteurs :** Réfléchir à des façons de faire et à des stratégies gagnantes où les savoirs de chacun permettront de s'appuyer sur un savoir-faire collectif et cohérent pour les familles.
- **S'appuyer sur le projet éducatif comme levier à la mobilisation et à l'adhésion :** Définir un objectif commun qui contribue à la mobilisation des acteurs et au partage des responsabilités selon l'expertise propre à chacun.
- **Mettre en commun les ressources disponibles :** Permettre aux différents acteurs touchés par les enjeux de la relation école-famille-communauté de se concerter et de tirer profit des expertises de chacun.
- **Assurer en continu un suivi des actions menées :** Optimiser la collaboration école-famille sera possible si celle-ci est planifiée, évaluée et ajustée aux besoins des acteurs.

Questions pour guider le déploiement

Au Québec, le réseau scolaire déploie des efforts considérables pour établir une collaboration école-famille positive qui favorise le maintien de l'engagement parental. Toutefois, avant de se lancer dans l'élaboration d'actions, de programmes et de stratégies pour aller à la rencontre des familles, il faut se poser certaines questions, dont voici quelques exemples :

Qui? Qui sont les élèves dont le parcours scolaire pourrait souffrir de l'absence d'un lien école-famille? Qui sont leurs familles?

S'assurer d'une vision commune des populations à joindre, au sein des équipes de travail et dans les concertations, permettra de déterminer si l'objectif a été atteint.

Pourquoi? Quelles sont les raisons qui pourraient affecter le lien entre l'école et la famille?

Il faut faire l'exercice de saisir plus précisément la réalité des familles et s'interroger sur les actions et le savoir-être du personnel de l'école à leur égard, car le but premier est de trouver des solutions pour maintenir l'engagement parental en vue de la réussite des enfants.

Comment? En tenant compte des obstacles rencontrés, quelles sont les actions à prévoir pour créer et consolider le lien école-famille? Qui sont les acteurs avec qui l'équipe-école peut collaborer pour lever ces obstacles et créer un filet de protection autour des élèves et des familles?

Les effets d'une collaboration école-famille positive

Il est reconnu qu'une collaboration école-famille positive favorise le parcours scolaire des élèves. Cette collaboration se traduit également par des bénéfices pour tous les acteurs qui y participent :

- **Pour les familles :** un pouvoir d'agir actualisé par un engagement parental reconnu et valorisé;
- **Pour le personnel scolaire :** une meilleure prise de conscience des conditions de vie des familles ainsi que la reconnaissance de l'expertise de celles-ci;
- **Pour les partenaires de la communauté :** une cohérence dans les actions proposées par les divers acteurs de la communauté.

Les effets observés chez les élèves sont, entre autres : une amélioration des apprentissages scolaires, sociaux et émotionnels, une augmentation du temps consacré aux tâches scolaires, un sentiment de bien-être et de satisfaction, une meilleure assiduité ainsi qu'une diminution des problèmes de comportement en classe et dans l'école.